

Association Ordurables 06 21 19 05 66 ordurables@gmail.com 335 chemin du Préconil 83120 Le Plan de la tour https://www.ordurables.com/

## Compte-rendu de la consultation citoyenne du 7 septembre 2018 L'Europe et nos déchets : quelles avancées possibles.

## Comment réduire nos déchets à la source ?

Le désir de confort et l'augmentation démographique génèrent des déchets plus nombreux et variés. L'Europe représente une puissance normative pour le reste du monde. La nécessité de **changer de modes de consommation** devient inéluctable. L'éducation au choix raisonné, aux gestes citoyens par tous les moyens possible (école, TV, actions diverses, opérations zéro-déchets régulières), la sensibilisation de tous les acteurs y compris les acteurs économiques et les élus reste la base du changement

Le citoyen n'étant pas informé clairement sur le coût réel de gestion des déchets, une loi sur la transparence de gestion des déchets doit être proposée, imposée au besoin par les instances européennes.

C'est également en valorisant les pratiques vertueuses, en utilisant une incitation financière associée à la contrainte et à la bonne application des réglementations que les pratiques pourront mieux évoluer. Mutualisation des cuisines et personnels du service public (EHPAD, crèches, cantines), grammage des portions mieux calibrées, cuisine de produits de qualité (bio ou autres), produits dans la mesure du possible localement pourront contribuer à réduire le gaspillage alimentaire.

En ce sens les administrations et collectivités doivent être exemplaires lors de l'organisation d'évènements et dans leur fonctionnement quotidien. Mettre en place des process, informer les usagers et former les agents doivent être des objectifs à court terme.

Mais le changement des modes de consommation ne pourra s'effectuer que si les industriels **changent leurs modes de production**, par la contrainte, l'interdiction si nécessaire mais aussi l'incitation fiscale (par exemple créer une **TVA réduite sur les produits recyclés**.) L'obsolescence programmée, le sur-emballage inutiles à l'hygiène ou la sécurité doivent être interdits au niveau européen. En amont, devront être prévues l'obligation de recyclivité et de réparation des produits, ainsi que la recyclivité des composants des produits (cahier des charges des industriels et des importations). Concevoir des produits réutilisables et recyclables apparaît à la fois de bon sens et indispensable.

Des campagnes de sensibilisation pour lutter contre le sur-emballage, le développement du vrac, l'utilisation de l'eau potable en carafe plutôt qu'en bouteilles plastique seront également efficaces.

Il conviendra également de **lutter contre l'action des lobbys** qui bloquent les évolutions du monde économique.

## Réduction de nos déchets ménagers, comment atteindre nos objectifs ?

Si de nets progrès ont été déjà faits dans ce domaine, il faut à la fois accentuer fortement la partie information-accompagnement en ce qui concerne le tri sélectif (écoles, « ambassadeurs du tri » etc..) et l'associer à l'application de la redevance incitative (taxe poids)

Le développement important du E-commerce génère une augmentation des déchets d'emballages à la charge des consommateurs : faut-il contraindre ou inciter les e-commerces à prévoir des dépôts de reprise des emballages ?

Le manque d'uniformisation dans la signalétique du tri des déchets au niveau européen génère un pourcentage important de refus. L'Europe devrait pouvoir proposer ou imposer une uniformisation des codes et des logos, plus claire et plus facile d'accès pour tous.

Les déchets fermentescibles constituent une grande partie de la masse de nos ordures ménagères. Il convient donc pour composter les déchets alimentaires, de modifier la **collecte des bio-déchets** pour l'élimer des OM, développer la mise en place systématique de composteurs individuels et collectifs.

Améliorer les structures locales pour une meilleure maîtrise des flux, créer des synergies entre les différents acteurs seront également facteurs d'évolution.





## Mieux valoriser nos déchets triés, comment ?

L'installation, à proximité des déchèteries de véritables **ressourceries ou recycleries** (une ressourcerie tous les 20 000 habitants ) serait positive. De même, pour lutter contre les décharges sauvages de déchets de chantier, il conviendrait d'installer des sites de tri plus faciles et plus souples d'accès pour les entreprises de ce secteur.

L'identification des objets, appareils ou mobiliers recyclés doit être plus claire et systématique.

**Imposer un taux minimum** de 20% d'introduction de résines recyclées dans les nouveaux produits sera bénéfique.

Développer ou inventer les débouchés industriels, commerciaux pour les produits valorisés.

Les collectivités, l'Etat, l'Europe doivent avoir un rôle de normalisation et notamment imposer que des **clauses environnementales** soient intégrées systématiquement dans les appels d'offres. Etablir au niveau européen des bonus aux industriels qui travaillent ou utilisent des produits recyclés serait également une avancée.

Il faut également aider les filières à s'organiser, à se développer (TVA, crédits d'impôts) ou éventuellement imposer des quotas, tout en évitant, bien sûr, de tomber dans l'incohérence d'une économie circulaire qui s'auto-nourrirait de sa production de déchets

La formation à de nouveaux métiers est également un des enjeux important de ce dossier.

Développer les unités de fabrication de bio-gaz sera également porteur.

Projets locaux financements européens.

Il est intéressant de favoriser plus largement les initiatives locales, les start-ups numériques. Dans notre région le financement du nettoyage du littoral semble indispensable.

Plus de **clarté et de transparence** dans la **diffusion** et **l'information** sont nécessaires. En effet, la trop grande complexité des dossiers, la méconnaissance du public citoyen, rendent trop difficiles le dépôt des projets pouvant bénéficier de ces financements. Le public ne connaît pas non plus l'utilisation faite des fonds européens dans sa région ou son département.

